

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2157 - VENDREDI 7 NOVEMBRE 2014

Brazzaville

Le supermarché
Casino ravagé
par un incendie

L'un des plus grands supermarchés de Brazzaville, le Casino, a été réduit en cendres suite à un incendie survenu dans les premières heures de la matinée du jeudi 6 novembre. Si certains témoignages recueillis sur place évoquaient un court-circuit comme la cause de l'incendie, le directeur adjoint de l'établissement, Alphonse Misengué, a pour sa part déclaré l'ouverture d'une enquête en vue de déterminer le véritable motif du sinistre. En pleins travaux d'extension de son espace commercial depuis quelque temps, le Casino a été totalement consumé par le feu malgré la mobilisation générale des équipes d'intervention des sapeurs-pompiers. [Page 6](#)



La façade principale du Casino en feu

28^E JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE14 000 arbres plantés
sur un site de 10 hectares

Le président Denis Sassou N'Guesso plantant un arbre sur le site d'Olonga

Le personnel des institutions publiques et structures privées, ainsi que de nombreux membres de la société civile ont participé hier à la cérémonie officielle de planting

d'arbres au village Bam-bou-Mingali, situé à quelque 50 Km au nord de Brazzaville. C'est le président du Sénat, André Obami Itou, qui a patronné cette activité, sur un site choisi par le gouvernement, alors que de son côté, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, en séjour dans le département de la Cuvette,

a conduit une opération similaire à Olonga, une localité située à 20 Km d'Oyo. Il a invité les Congolais à la préservation des espaces forestiers existants et à la lutte contre la destruction de l'environnement, responsable des glissements de terrains vécus dans les grandes villes du Congo.

[Page 3](#)

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

L'UMP propose la désignation d'un
conciliateur pour jouer à l'apaisement

Face au débat déjà passionné sur l'éventualité d'une modification ou non de la Constitution du 20 janvier 2002, l'Union pour un mouvement populaire (UMP), un parti du centre, propose au chef de l'État la désignation d'un conciliateur pour jouer à l'apaisement. Dans une déclaration rendue publique, son président, Elvis Digne Tsalissan Okombi, tirant les leçons du passé, estime que la convocation d'un référendum comme envisagé par certains devrait faire l'objet d'une synthèse d'opinions des différentes composantes politiques ainsi que de la société civile congolaise. [Page 2](#)

APRÈS LES ÉLECTIONS LOCALES

Le RDD suspend sa participation
au processus électoral

Dans un communiqué publié à Brazzaville, le Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) a décidé de suspendre sa participation à toutes les instances permanentes et aux activités liées au processus électoral. Le parti de Jacques Joachim

Yhombi-Opango a appelé à la mise à plat du processus électoral, justifiant sa décision par des « dysfonctionnements et autres incohérences nuisibles non porteurs d'espoirs et d'apaisement » constatés pendant ces dernières élections locales. [Page 2](#)

AFRIQUE DE L'OUEST

Le Burkina Faso toujours
en attente d'un nouveau
dirigeant

Après accord de principe obtenu mercredi à la suite des pourparlers menés à Ouagadougou par les présidents ghanéen, nigérian et sénégalais, les Burkinabés attendent toujours de connaître leur nouveau président de transition, en remplacement du Lieutenant-colonel Yacouba Isaac Zida en poste actuellement. [Page 7](#)

ÉDITORIAL

Printemps

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Printemps

Comme il fallait s'y attendre, les événements survenus ces derniers jours au Burkina Faso conduisent nombre d'observateurs de la scène africaine à prédire que les pays situés au sud du Sahara connaîtront dans les mois à venir les mêmes bouleversements que ceux enregistrés dans la partie nord du continent.

L'Afrique noire, affirment-ils, va devenir à coup sûr l'une des régions les plus troublées de la planète avec des crises en série qui provoqueront la chute de nombreux gouvernements et la décomposition d'États jusqu'alors réputés stables.

L'avenir dira si ce diagnostic est juste ou faux. Mais il nous semble traduire la même erreur que celle commise depuis des décennies à l'égard d'un continent que l'on disait voué durablement à la misère alors même qu'il est en pleine émergence. En témoigne, dans un tout autre domaine, la panique irrationnelle provoquée à l'échelle mondiale par l'apparition de la fièvre Ébola dans deux ou trois pays africains alors même que celle-ci se trouve probablement déjà endiguée et ne sera plus demain qu'un mauvais souvenir.

Ce que ne comprennent pas, ou n'admettent pas, les observateurs extérieurs c'est que les Africains aspirent d'abord et avant tout à la stabilité. Exploités pendant des siècles par des puissances extérieures au continent et ayant acquis leur indépendance au prix, souvent, de lourds sacrifices, ils veulent rester maîtres de leur destin, ne rendre de comptes qu'à eux-mêmes. Si certains d'entre eux en viennent à se révolter contre leurs dirigeants et à les chasser du pouvoir, c'est d'abord et avant tout parce que ceux-ci ne leur paraissent plus capables d'assurer cette marche en avant. En tirer la conclusion que ce qui se passe à Ouagadougou est le signe annonciateur d'un « printemps noir » semblable au « printemps arabe » nous paraît être une nouvelle et regrettable erreur.

Ce qui est vrai, en revanche, c'est que demain, plus encore qu'hier, les dirigeants africains aux commandes devront garantir à leur peuple qu'ils sont capables de conjuguer la croissance économique, le progrès social et la sécurité collective, bref de poursuivre dans la paix la marche en avant engagée au lendemain des indépendances. Si Blaise Compaoré a dû quitter le pouvoir, c'est d'abord et avant tout parce qu'il n'était plus en mesure de garantir cette progression.

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

L'UMP propose la désignation d'un conciliateur

Dans une déclaration rendue publique le 5 novembre à Brazzaville, l'Union pour un mouvement populaire (UMP), un parti du centre que dirige Elvis Digne Tsalissan Okombi, a invité le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à procéder à la désignation d'un conciliateur.

Celui-ci aura pour rôle, précise la déclaration, de rencontrer les différentes composantes de la société congolaise afin de faire une synthèse de leurs opinions sur le débat relatif

au changement ou non de la Constitution avant la convocation, si nécessaire, d'une concertation nationale, d'un dialogue ou des états généraux de la nation.

L'UMP estime qu'en vingt-quatre ans de pratique démocratique, le Congo, qui a connu les guerres répétitives ayant conduit à la destruction massive des biens et à de lourdes pertes en vies humaines, ne peut occulter un tel débat dont l'essence est l'évaluation de la Constitution du 20 janvier 2002. « Au regard de l'actualité politique internationale de ces der-

niers jours, l'UMP, dans son rôle de veille permanente, soucieuse de la consolidation de la paix dans notre pays, se refuse de tirer des parallèles hasardeuses et recommande à tous les acteurs politiques congolais, de toutes obédiences, à s'affranchir de tout réflexe partisan, conservateur ou extrémiste afin de privilégier le dialogue, la concertation et la recherche du consensus sur les sujets potentiellement générateurs de crispation et de division », a indiqué la déclaration.

Roger Ngombé

ÉLECTIONS LOCALES 2014

Le RDD suspend sa participation aux instances permanentes et au processus électoral

Dans un communiqué de presse, Le Rassemblement pour la démocratie et le Développement (RDD), parti membre de la majorité présidentielle, a manifesté son mécontentement au regard des résultats des élections locales du 28 septembre.

Pour ce parti, les conclusions issues des concertations organisées à Brazzaville en 2009, Éwo en 2011 et Dolisie en 2013 seraient battues en brèche. « Le consensus dans l'organisation des élections véritablement libres, équitables et transparentes a été sciemment rompu. Le RDD suspend provisoirement sa participation dans toutes les instances permanentes et autres activités liées au processus électoral dans le pays », indique le communiqué.

Déplorant leur marginalisation de la course électorale, le secrétariat

exécutif national a s'est indigné des résultats peu satisfaisants obtenus à l'issue des élections locales. « Nous témoignons d'avoir participé à la vie politique du pays, à l'effort de réconciliation nationale et au retour de la paix depuis les tragiques et douloureux événements de 1997. Cette participation repose aussi sur l'expression du pluralisme politique, suffrage universel égal et direct pour tout citoyen. Cela pour bâtir une République du compromis social et du consensus national », rapporte le même communiqué ajoutant que le dernier scrutin comme les précédents s'est transformé en véritable démonstration ostentatoire d'achat de consciences. Selon le RDD, plusieurs éléments mis en relief démontrent aisément les insuffisances, les irrégularités et les incohérences de ces élections locales. Parmi ces éléments on note

le recensement administratif spécial dont est sorti un corps électoral moins fiable et contestable. La refonte de la loi électorale constitue une autre recommandation majeure de la concertation de Dolisie, à priori négociée et adoptée par la classe politique. Or, elle a été vidée de sa substance consacrant à ce titre une commission électorale indépendante devenue, en réalité, un parti politique.

Le RDD a aussi souligné le désaveu du peuple estimé à plus de 80% des électeurs inscrits. « Constatant que les dysfonctionnements et autres incohérences sont nuisibles et non porteurs d'espoirs et d'apaisement, le RDD souhaite une mise à plat de l'ensemble du processus électoral dans le cadre d'une concertation politique nationale », conclut le communiqué.

Rock Ngassakys

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) / Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundé Ngonou

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

JOURNÉE NATIONALE DE L'ARBRE

14 000 arbres plantés sur un site de 10 hectares

Les agents des institutions publiques et privées puis ceux de la société civile ont planté le 6 novembre à Bambou Mingali, situé à Igné dans le département du Pool, 14.000 plants. Une collection de clones d'eucalyptus, ces arbres ont été mis sous terre sur une superficie de 10 hectares. Cette essence a été choisie à cause de sa productivité élevée, sa résistance aux agents pathogènes et son système racinaire profond. Les arbres ont été plantés avec un écartement de 3,5m par 2m.



Planter un arbre est un devoir citoyen. Ainsi, il est obligatoire pour chaque personne de poser ce geste avec un arbre soit d'essence forestière soit d'espèce fruitière. Cette année le président du Sénat, André Obami Itou, a représenté le président de la République pour le planting sur le site choisi par le gouvernement.

« Le planting d'arbre est une opération très capitale dans la lutte contre le changement climatique. La population congolaise devrait le pratiquer régulièrement au lieu de toujours attendre la date du 6 novembre », a déclaré le président du Sénat.

La 28^e journée nationale de l'arbre (JNA) est célébrée sur le thème : « Luttons contre la déforestation en plantant des arbres ». Planter des arbres signifie augmenter le nombre sur le terrain, remplacer ceux abattus, accroître les superficies boisées, reconstituer et développer le domaine forestier et lutter ainsi contre la déforestation et les changements climatiques.

L'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) révèle que 17 000 hectares de forêts sont détruits chaque année au Congo. Les

causes sont multiples, tels le défrichement occasionné par l'agriculture itinérante, la récolte du bois de chauffe, la production du charbon de bois et les incendies de forêts.

« Une grande partie des forêts du sud Congo a été soumise depuis les années 1940, à une surexploitation et à un écrémage. Certaines essences de ces forêts se sont même raréfiées dans certaines localités du Congo. Les populations sont déjà confrontées à des difficultés d'approvisionnement en bois de chauffe », a indiqué le ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo, à l'occasion de la célébration de la JNA. Au cours des 27 précédentes journées nationales de l'arbre, environ 400.000 plants, toutes essences confondues, ont été mis en terre sur une superficie de 1000 hectares. Ces plants ont été mis en place avec pour objectifs, l'arborisation des artères et des établissements publics ; la création des plantations publiques, des vergers ; et la lutte contre les érosions.

Cependant, il est constaté la

mortalité de ces plants et leur destruction par des personnes inciviques faute de suivi régulier des sites. Autre fait relevé, la non appropriation de la journée nationale de l'arbre par les autorités politico-administratives

En séjour dans le Nord du pays, depuis le 30 octobre, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a présidé une cérémonie de planting d'arbres ce 6 novembre, dans une zone aménagée à Olenga, un village situé à quelque 20 kilomètres d'Oyo. Les espèces plantées étaient des eucalyptus et une essence locale appelée okouélé. Le chef de l'État a appelé à la préservation des espaces forestiers existants et à la lutte contre la destruction de l'environnement responsable des glissements de terrains et des érosions tels que vécus dans les grandes villes du Congo.

locales. Ces derniers continuent à attendre du ministère de l'Économie forestière les transferts financiers. S'agrippent aussi la non

Le site de Bambou Mingali photo Adiac disponibilité du plan d'affectation des terres et la non inscription d'une ligne budgétaire par les conseils départementaux pour la célébration de la JNA et du suivi des plantations mises en place.

La JNA, un enjeu national

Les collectivités locales sont invitées à inscrire une ligne budgétaire pour le financement des activités liées à la JNA. Elles doivent s'approprier l'organisation de cette journée tel le stipulent les textes instituant ladite journée. Elles ont pour rôle de déterminer les programmes annuels, le choix des sites et les essences à planter. Elles en assurent la mobilisation des populations. Les organisations non gouvernementales et les associations devraient constituer des outils de sensibilisation et d'éducation des populations sur l'importance de l'arbre ainsi que des instruments d'appui à la promotion des plantations villageoises. Cette journée a été aussi l'occasion pour le Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar) de lancer officiellement la campagne de planting avec les institutions des

Nations unies basées au Congo. Une opération dont la fin est prévue pour le mois de mai 2015.

Le Pronar s'est chargé de préparer le terrain en subdivisant la réserve en plusieurs bandes pouvant accueillir toutes les collections possibles d'espèces forestières et fruitières, locales comme exotiques. Le site prend en compte tous les enjeux de la recherche et du développement de la politique forestière du Congo.

« Toutes les opérations de préparation de terrain ont pu être réalisées grâce à la main d'œuvre locale répondant ainsi à un des objectifs du Pronar qui consiste à créer des revenus pour les acteurs locaux et contribuer à la lutte contre la pauvreté, surtout en milieu rural et chez les jeunes », a relevé la coordonnatrice du Pronar, Rosalie Matondo.

Par ailleurs, elle a réitéré son appui au gouvernement en matière de conservation de la nature en contribuant à la lutte contre la pauvreté et le changement climatique en vue de l'émergence d'une économie verte. La coordonnatrice du Pronar a par contre, déploré le manque de mobilisation du budget leur permettant de fonctionner et d'investir.

Notons qu'à travers le Pronar, le gouvernement s'est engagé à mettre en place un million d'hectares de plantations forestières et agro-forestières d'ici à 2020. Un programme stratégique mis en œuvre en vue de lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts ; de diversifier l'industrie et l'économie nationale, de créer des emplois décents, de lutter contre la pauvreté et d'apporter sa contribution à l'effort global pour la résilience aux changements climatiques.

Nancy France Loutoumba et
Lopelle Mboussa Gassia

Les élèves du CEG Jacques Opangault sensibilisés sur l'importance de l'arbre

Le directeur de cet établissement public d'enseignement général, situé dans le 9^e arrondissement de Brazzaville, Djiri, Raymond Mbourangon, en compagnie de son équipe de maîtrise et des élèves ont commémoré l'évènement en plantant des arbres. Une manière pour ce staff dirigeant de témoigner leur adhésion à la politique nationale de reboisement mise en place par le gouvernement.

La communauté nationale a célébré ce 6 novembre, la 28^e Journée nationale de l'arbre. Sur instruction du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, une cérémonie de planting d'arbre a été organisée ce matin au CEG Jacques Opangault. « C'est un geste qui a un sens humaniste parce qu'aujourd'hui, la couche d'ozone est presque en état de dégradation

avancé. Pour la reconstituer, il faut que les forêts soient présentes dans la nature pour dégager assez d'oxygène afin, de permettre aux hommes et à la nature de bien vivre. Le CEG Jacques Opangault ne pouvait donc pas rester en marge de l'évènement national parce que c'est une école qui est à ciel ouvert. Elle n'est même pas clôturée », s'est justifié Raymond Mbourangon.

Cette célébration a été marquée par le planting d'une espèce spécifique des arbres qui semble disparaître des grandes villes congolaises, notamment le flamboyant. En effet, jadis cultivé pour ses belles fleurs aux couleurs rouges, le flamboyant est en voie de disparition dans le pays. « Avec des arbres, nous pouvons respirer même lorsqu'il fait très chaud, or actuellement nous ne pouvons pas rester dans nos



bureaux qui ne sont même pas électrifiés. Nous avons vraiment besoin de l'air. Je pense que s'il y a le flamboyant ici, étant donné que les enfants étudient, nous pouvons

Raymond Mbourangon plantant un arbre leur expliquer ce que c'est l'arbre. Donc l'arbre est très important à l'école », a poursuivi le directeur du CEG Jacques Opangault.

Dans le but de sauvegarder les plants

à peine cultivés, la direction de l'établissement a procédé à une campagne de sensibilisation de salle en salle sur l'importance vital de l'arbre. Selon Raymond Mbourangon, lorsqu'il avait reçu l'instruction d'organiser cette opération, il avait émis des inquiétudes au regard du comportement parfois incivique des populations. « Le CEG Jacques Opangault est un lieu où il y a tous les bandits du quartier, ils jouent au football même aux heures des cours, ils sont là debout dans la cour et vont même déraciner les arbres. Mais nous sommes passés de salle en salle pour sensibiliser nos élèves de l'importance de l'arbre dans la vie de l'homme. Si vous détruisez l'arbre, l'État peut vous condamner, il faut donc le sauvegarder et le protéger jalousement », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

IN MEMORIAM

30-10-2013 – 30-10-2014

Voilà un (1) qu'il nous a quitté lui était le plus beau, le plus intime et le plus cher au monde, Honounou Zola Jean-Denis affectueusement appelé « ya J.D ».

Le temps qui passe n'efface pas le souvenir, que tous ceux qui l'ont connu joignent leurs prières aux nôtres pour le salut de son âme.

Zita, ses sœurs, son frère, monsieur et madame Bazounguidila Denis et les enfants ne l'oublieront jamais car il est toujours parmi nous en âme et en esprit.



Le 8 novembre 1994 – 8 novembre 2014, le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de la séparation, ni combler le vide laissé par ta disparition.

Voici 20 ans, jour pour jour qu'il a plu au Seigneur de rappeler dans son royaume notre très chère grand-mère, mère et sœur Mme Bakoum Kadi Thérèse « Mama Bacongo ».

En ce jour mémorable chargé de souvenir nous, familles de l'illustre disparue : Pembe, Samba, Mme Bossako Sophie et les enfants associant notre profonde douleur à celles des amis et connaissances qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Une messe d'actions de grâce sera dite en sa mémoire ce samedi 8 novembre 2014 en la Basilique Sainte-Anne du Congo à 6h 15mn.

« Dieu a donné, Dieu a repris, que le nom de Dieu soit béni ! »

Parcelle à vendre sur l'avenue de France à l'angle de l'avenue Marien Ngouabi à côté du marché Poto-Poto 520 m² contenant un (1) dépôt et une (1) quincaillerie.

Tél : 06 656 49 44/ 04 412 41 56

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE NDEDE-DOUSSALA-DOLISIE ET DE FACILITATION DU TRANSPORT SUR LE CORRIDOR LIBREVILLE-BRAZZAVILLE-POINTE NOIRE

Secteur : Transport
Référence de l'accord de financement : Prêt n°2100150030694
N° d'identification du Projet : P-ZI-BD0-088

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement du Fonds Africain de Développement « FAD » afin de couvrir le coût du projet d'aménagement de la route Ndedé – Doussala – Dolisie et de la facilitation du corridor Libreville – Brazzaville – Pointe Noire : Phase I, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'étude détaillée en vue de la construction et équipement du port sec de Dolisie, en République du Congo.

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : (1) la réalisation d'une étude de faisabilité technico-économique (volets technique, socioéconomique, et environnemental) ; (2) la réalisation d'étude d'avant-projet détaillé (APD) comprenant aussi l'élaboration d'un dossier d'appel d'offres pour la réalisation des travaux y compris la fourniture et installation d'équipements y afférents. Le consultant devra procéder également à la préparation des TDR et du Dossier de Demande de Proposition relatifs au recrutement de l'Ingénieur Conseil chargé du contrôle des travaux.

La Délégation Générale des Grands Travaux (DGGT) invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés

pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, Edition de mai 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au vendredi, de 8h00' à 15h00' (heure locale).

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 22 novembre 2014 à 12h00' (heure locale) et porter expressément la mention « Etude détaillée en vue de la construction et équipement du port sec de Dolisie, en République du Congo » Délégation Générale des Grands Travaux « DGGT »

Cellule d'Exécution des projets routiers BAD
À l'attention : Mr Oscar OTOKA, Coordonnateur Technique

BP 1127 Brazzaville – République du Congo
Tél : 00 242 81 35 78 : 06 871 60 20/050180809

Fax : 00 242 222 83 54 60

Email : dggt_congo@yahoo.fr

ENVIRONNEMENT

La société civile formée sur les mécanismes de sauvegarde

Le cadre de concertation des organisations de la société civile et des populations autochtones sur le REDD+ (Caco-REDD+) organise du 6 au 8 novembre, à Brazzaville une formation sur les sauvegardes environnementales et sociales.



La société civile en formation/credit-Adiac

Le REDD+ est une approche qui prend en compte l'aménagement du territoire, la lutte contre les changements climatiques et la réduction de la pauvreté.

Cette formation porte sur les méthodologies de collecte des données et de consultation des communautés locales et des populations autochtones en vue des prochaines missions de consultations sur le terrain des membres du groupe de travail. Elle a pour objectif général de promouvoir la participation effective de la société civile et des populations autochtones dans le processus REDD+ au Congo.

Parmi les objectifs spécifiques figurent notamment l'échange des expériences d'autres pays sur les sauvegardes environnementales et sociales de REDD+, la préparation des membres du groupe de travail à développer des stratégies de plaidoyer du Caco-REDD+,

le renforcement des capacités des membres du groupe de travail sur les mécanismes d'élaboration et de surveillance des sauvegardes. Prennent part à cette cérémonie, des consultants, les facilitateurs et des représentants du Caco venus des départements de la Likouala, la Sangha, la Lékoumou et Brazzaville.

Pendant trois jours, les enseignements porteront sur l'harmonisation de la compréhension sur la REDD+, les sauvegardes sociales et environnementales REDD+, le système d'information sur les sauvegardes ainsi que les actions stratégiques.

Notons que le cadre de concertation des organisations de la société civile et des populations autochtones sur le REDD+ a été mis en place en janvier 2012. Il s'est doté d'une assemblée plénière et d'un comité de pilotage.

Lydie Gisèle Oko

Ne Perdez Plus
VOTRE REPERTOIRE
AVEC
WARID PROTECT



Avec Warid Protect, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez *4343*1*1# OK/YES

Coût : 400 fctfa/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 | Warid Congo SA

WARID
Passer à l'action

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « La principale qualité de la justice, c'est son humanité. C'est aussi ce qui fait son imperfection. Elle est piégée entre sa nature humaine et la volonté des politiques qui cherchent à en faire un outil servile. »

Éric de Montgolfier, ancien procureur de la République (France), auteur d'Une morale pour les aigles, une autre pour les pigeons, Le Point du 25 octobre 2014

□ « Le terrorisme ne veut pas que beaucoup de gens meurent, il veut que beaucoup de gens le sachent »

Raymond Aron, cité par Hugues Le Paige, réalisateur et producteur de documentaires à la RTBF (de 1970 à 2004), Politique, revue des débats (N°87)

□ « ...dans toute l'opposition burkinabée, personne ne souhaitait que Blaise Compaoré s'en aille avant le terme de son mandat. Tout le monde était d'avis qu'il poursuive jusqu'en 2015. Ce que les gens n'acceptaient pas, c'est qu'il puisse rester après 2015. »

Zéphirin Diabré, opposant burkinabé, RFI, 4 novembre 2014

□ « Il n'y a plus vraiment plus de hiérarchisation entre les personnes qui possèdent les connaissances et celles qui n'en ont pas. On assiste à un nivellement dangereux où les experts sont complètement laminés par une masse un peu excitée, qui ne donne plus la possibilité d'aboutir à des décisions calmes, tranchées et réfléchies. »

Nicolas Baygert, politologue, spécialiste de la démocratie en ligne et des partis contestataires à l'Université catholique de Louvain, La Tribune, 2 novembre 2014

□ « L'essence de la culture africaine est encore à valoriser à travers l'Afrique et à travers le monde. »

Sally Nyolo, chanteuse camerounaise, Afrik.com, 11 octobre 2014

COOPÉRATION

La formation des cadres, une priorité pour le Congo et les États-Unis



L'entretien entre le ministre de la pêche et de l'aquaculture et l'ambassadrice des États-Unis au Congo

Le ministre délégué à la Marine marchande, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, et l'ambassadrice des États-Unis au Congo, Stéphanie Sullivan, se sont entretenus, le 5 novembre à Brazzaville, sur la coopération entre le Congo et les États-Unis, notamment l'appui de la garde côte américaine dans l'amélioration de la sûreté au Port de Pointe-Noire.

Il a été aussi question, au cours de l'entretien, d'un programme envisagé par les deux parties qui va être certainement planifié, et qui prévoit une collaboration en matière d'échanges et de formation des cadres.

Aujourd'hui dans le cadre de l'amélioration de cette sûreté, les objectifs précis ont été définis par les deux parties, des visites réciproques vont pouvoir continuer pour bien sécuriser

le port et les côtes de Pointe-Noire, élargies au contour du Golfe de Guinée.

« Cela facilite le commerce et donne une possibilité au port de Pointe-Noire de devenir un hub pour le transport maritime. La collaboration en matière d'échanges et de formation est déjà en cours. Nous sommes en train de planifier une visite à ce propos aux États-Unis. De temps en temps, nous aurons la possibilité de renforcer leurs capacités dans la formation sur place ou à l'extérieur du Congo », a déclaré l'ambassadrice à l'issue de l'audience.

À l'occasion de cet entretien, Stéphanie Sullivan a annoncé à son interlocuteur qu'il est attendu aux États-Unis.

La diplomate américaine s'est ensuite entretenue avec le

ministre de la Pêche et de l'aquaculture, Bernard Tchibambelela.

Les deux interlocuteurs ont parlé des actions à mener dans le domaine de la pêche en général, et de la possibilité de pouvoir former les jeunes pour les encourager à s'investir dans la pisciculture commerciale, source d'emploi certes, mais aussi source de revenu en particulier.

Ils ont par ailleurs, évoqué l'éventuelle rénovation des infrastructures de conservation du poisson au Congo.

Pour Bernard Tchibambelela, « pour l'instant nous sommes au stade des idées. Il fallait bien commencer par les idées, puis formaliser après les projets et envisager une coopération bien plus bénéfique pour nos deux pays », a-t-il conclu.

Guillaume Ondzé



Institut Africain de
Perfectionnement et de
Renforcement des Capacités

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : inscription@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo

FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus ou par email.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	COÛT	PERIODE
EP01	Gestion efficace des archives et classements	5jrs	400 000 FCFA	17 au 21 novembre 2014
EP04	Assurer la fonction d'assistant(e) de direction : Perfectionnement	3jrs	400 000 FCFA	1 au 3 Décembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés ?	5jrs	500 000 FCFA	8 au 12 Décembre 2014
GMP02	Passation des marchés publics (Travaux, fournitures et services)	5jrs	500 000 FCFA	15 au 19 décembre 2014

BRAZZAVILLE

Le supermarché casino réduit en cendres

L'un des plus grands supermarchés de Brazzaville, le Casino, ex-Score, a pris feu ce jeudi 6 novembre aux environs de quatre heures du matin. Bilan : d'importants dégâts matériels. L'origine de l'incendie n'était pas encore déterminée au moment où Les Dépêches de Brazzaville menaient les investigations.

Pourtant, selon les premiers témoignages recueillis sur place, l'incendie serait provoqué par un court-circuit électrique suite à un retour de l'électricité. « Nous avons le groupe électrogène qui prend automatiquement le relai en cas de coupure de l'électricité. Mais, ce matin, nous étions surpris de voir les flammes couvrir petit à petit tout le bâtiment », a expliqué l'un des gardiens.

Jeudi matin, sur les lieux du sinistre : tout a été calciné. Rien n'a récupéré car le supermarché était totalement incendié. « On ne connaît pas exactement la cause de l'incendie. Une enquête est ouverte pour déterminer la vraie nature de cet incident. Des contrôles et vérifications vont être menés. Les équipes techniques vont se déployer et les enquêtes vont déterminer la nature de l'incident », a ex-



pliqué Alphonse Missengué, directeur adjoint du Casino Brazzaville.

Cet incendie a été stoppé grâce à la mobilisation de tous les centres de sapeurs-pompiers de Brazzaville. Ces derniers ont réussi à arrêter la progression des flammes. Autrement, elles auraient envahi les alentours. « Nous avons

mobilisé toutes les équipes d'intervention des pompiers de Brazzaville à savoir : Makélékelé, Ouenzé, Moukondo et le Centre-ville. L'intensité des flammes était telle que nos hommes n'ont pu faire mieux que de maîtriser les fumées de peur qu'elles débordent jusqu'aux voisinages », explique un officier des sapeurs-pompiers.

« Rien n'a été sauvé des décombes, c'est vraiment dommage de perdre tout en un seul instant. Ce magasin était un bien pour la ville. Un symbole même ! Plusieurs Congolais venaient tous les jours pour s'y approvisionner. Cela va manquer à tous nos consommateurs », a regretté Alphonse Missengué.

Le super marché Casino en feu jeudi matin

Le supermarché casino emploie plusieurs Brazzavillois. Le dommage causé par l'incendie du jeudi 6 va contraindre le personnel au chômage technique alors même que des travaux s'y effectuaient pour l'élargissement du supermarché au regard de la demande qui ne cessait de croître.

Rosalie Bindika
et Fiacre Kombo (Stagiaire)

blédina

BIEN S'ÉVEILLER, BIEN GRANDIR

Les céréales des petits futés.



Céréales Blédine au **Combifer**

TRIBUNE LIBRE

La révision de la Constitution : les vertus de l'onde de choc de la transition politique du Burkina Faso en Afrique

La démission de Blaise Compaoré de la présidence de la République du Burkina Faso, le 31 octobre 2014, suite au mouvement insurrectionnel de la population, qui refusait que soient modifiées les dispositions de la Constitution empêchant le chef de l'État de briguer un cinquième mandat présidentiel, a provoqué une onde de choc dont l'écho se répand dans toute l'Afrique. La question qui se pose est celle de savoir si une Constitution est révisable et pourquoi on doit la réviser ?

La révision constitutionnelle est généralement prévue dans les dispositions de la Constitution elle-même qui en fixent les modalités. Il s'agit d'un exercice de reformulation des règles qui régissent les rapports entre le peuple et ses dirigeants politiques, pour les adapter aux évolutions de la société. L'éthique politique exige que le chef d'État en exercice qui envisage une telle opération propose au peuple un nouveau contrat social porté par des nouveaux acteurs issus de toutes les forces vives de la nation, s'engage à entreprendre les ultimes chantiers de développement économique et social qu'il n'a pas terminés durant son mandat finissant, et qui sont susceptibles de mettre en harmonie son action avec les attentes légitimes du souverain peuple.

Deux voies salutaires s'offrent au chef d'État : la révision par voie référendaire ou la révision par voie parlementaire. Par la première voie, la révision constitutionnelle tire sa légitimité directement du peuple qui appréciera, souverainement et lui-même, le bilan des mandats présidentiels précédents, le nouveau contrat social proposé et la qualité des acteurs qui le porteront. Par la deuxième voie, la révision constitutionnelle tire sa légitimité indirectement du peuple, car la majorité présidentielle coïncidant avec la majorité parlementaire, l'appréciation de la qualité du bilan des mandats précédents par les députés et les sénateurs réunis en Congrès, de la qualité du nouveau projet de contrat social et de celle des acteurs qui le porteront, ne posera aucun obstacle. Cette voie est la moins onéreuse. C'est d'ailleurs la plus utilisée en Afrique, quand le peuple est encore en harmonie avec l'action politique du chef de l'État et de sa majorité présidentielle au Parlement. Et surtout quand le peuple attend un nécessaire réajustement institutionnel pour continuer à progresser vers le développement économique et social de la Nation.

Mais, lorsque le peuple n'est plus en phase avec l'action du chef d'État et de celle de sa majorité présidentielle au Parlement, et n'attend plus rien de l'action politique de ses représentants, la révision par voie parlementaire peut exacerber sa colère. Le peuple peut alors exercer son ultime droit : le retrait de sa confiance à ses représentants et agir directement par lui-même au moyen d'un mouvement insurrectionnel populaire afin de changer le régime politique. Même au prix d'un chaos institutionnel. Tels sont les enseignements qu'apporte le cas du Burkina Faso où le président Blaise Compaoré qui, par un subtil jeu de levée de la limitation de mandats présidentiels en 1997, puis de restauration de cette limitation en 2000, avait réussi à se maintenir au pouvoir, depuis son coup d'État de 1987, avant de se prendre à son propre jeu, le 28 octobre 2014, en reformulant au Parlement une deuxième demande de trop de levée de limitation des mandats présidentiels, sans contre partie acceptable par son souverain peuple. Ce dernier, exacerbé, a exercé son ultime droit et le chef de l'État « a tiré sa révérence ».

Bien que les contextes locaux ne soient pas toujours les mêmes, l'esprit du cas du Burkina Faso peut se reproduire ailleurs en Afrique où la résolution de l'équation de la révision constitutionnelle se pose. Surtout dans les pays dont les chefs d'État sortants, ou leurs représentants, ont déjà plus ou moins manifesté leur intention de briguer un nouveau mandat alors que la Constitution le leur interdit.

Ainsi, l'onde de choc provoquée par la brutale transition politique au Burkina Faso donne de l'espoir aux peuples africains épris de paix et de justice. Mais aussi aux différents chefs d'État en exercice qui ont un bilan positif de leurs mandats, qui ont encore des projets à réaliser, qui cherchent à mieux harmoniser leur action politique avec les attentes de la population et qui sont confrontés à l'obstacle majeur du respect de la règle constitutionnelle. La maîtrise de la levée de cet obstacle dépend du degré de confiance que le chef d'État pourra regagner auprès du souverain peuple. Ce degré de confiance est fonction de la qualité du bilan des mandats précédents, du nouveau projet de contrat social proposé et des ministres rassemblés pour porter et terminer les importants chantiers inachevés.

Par Emmanuel Okamba
Maître de Conférences HDR en Sciences de Ge

BURKINA FASO

Le pays toujours dans l'attente d'un civil qui dirigera la transition pendant un an

Les pourparlers menés le 5 novembre à Ouagadougou par les présidents ghanéen, nigérian et sénégalais ont débouché sur un accord de principe dans le cadre de cette transition. Seulement, ils n'ont pas permis de désigner celui ou celle qui dirigera la transition selon les exigences de la Communauté internationale.

Au cours de la rencontre, le Ghanéen John Dramani Mahama, président en exercice de la Cédéao, Goodluck Jonathan et Macky Sall ont demandé aux acteurs de la crise à vite trouver un terrain d'entente. Après plusieurs tractations, les forces armées, partis politiques, société civile, chefs religieux et traditionnels se sont finalement accordés sur « la formation d'un gouvernement de transition pour une période d'un an » et « l'organisation des élections présidentielles et législatives d'ici novembre 2015 ». Toutes les parties se sont également entendues sur la nécessité de « la nomination urgente, par consensus d'une éminente personnalité civile pour présider la transition ». Elles ont aus-

si convenu de rétablir immédiatement la Constitution suspendue par l'armée, « permettant au Conseil constitutionnel de déclarer la vacance du pouvoir et d'annoncer le processus de mise en place d'un gouvernement de transition », selon un communiqué. Le texte prévoit aussi, « la conduite de consultations inclusives entre les leaders des partis politiques, les représentants de la société civile, les leaders religieux et traditionnels, ainsi que les forces armées nationales afin d'arrêter la structure et la composition des organes de transition ».

Rappelons que l'Union africaine (UA) avait menacé le Burkina Faso de sanctions si les militaires, qui se sont emparés du pouvoir vacant après la démission forcée de Blaise Compaoré, le 31 octobre, ne remettaient pas le pouvoir aux civils d'ici deux semaines. La situation au Burkina Faso devrait être examinée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) lors d'un sommet extraordinaire organisé du 6 au 7 novembre à Accra, au Ghana.

Yvette Reine Nzaba

FRANCOPHONIE

L'OIF publie son second rapport sur la langue française dans le monde

L'administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Clément Duhaime et le responsable de l'observatoire de la langue française, Alexandre Wolff, ont présenté, mercredi 5 octobre devant la presse, le second rapport quadriennal sur l'état de la langue française dans le monde.

« Le français est une langue mondiale qui se porte bien », tel pourrait être le sous-titre du second rapport sur l'état de la langue française. Seule langue parlée sur tous les continents avec l'anglais, le français est avec ses 274 millions de locuteurs sur une centaine de pays étudiés, la 5ème langue mondiale, en progression de 7 % entre 2010 et 2014, date de la dernière étude. Le pourcentage de hausse du nombre de francophones monte même jusqu'à 15, voire 30 %, dans de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne du fait de la forte croissance démographique sur le continent. Cette dynamique pourrait se poursuivre à condition que les systèmes éducatifs africains soient en capacité d'absorber les effectifs d'étudiants de plus en plus nombreux et dispensent une bonne qualité d'enseignement.

2^e langue la plus apprise dans le monde, le français est enseigné par 900.000 professeurs

212 millions de personnes à travers le monde, dont plus de la moitié sont en Afrique, font un usage quotidien du français et 125 millions l'apprennent notamment aux États-Unis, au Mexique, au Brésil, au Costa-Rica, en Inde, en Chine, au Nigéria, en Angola, en Australie, en

Syrie et en Ouzbékistan. Le français est, après l'anglais, la 2ème langue la plus apprise dans le monde, enseignée par 900.000 professeurs. La France est également le 3ème pays d'accueil d'étudiants étrangers après les États-Unis et l'Angleterre.

Le Français est également une langue économique grâce au potentiel en ressources humaines, économiques et en ressources naturelles de l'Afrique qui attire tous les regards dans un contexte économique mondial plutôt morose. Le français est après l'anglais et le chinois la 3ème langue des affaires dans le monde. La proximité linguistique a des retombées économiques directes pour les pays de l'espace francophone. Celle-ci engendre 22% de flux commerciaux et 6% de richesses supplémentaires par habitant en moyenne entre deux pays de l'espace francophone.

Le français est également la 4ème langue d'internet et 2^e langue d'information internationale dans les médias. Seul bémol, le français, même s'il demeure la 2^e langue de travail dans la plupart des organisations internationales, y régresse avec la tendance à l'unilinguisme ce qui « compromet la participation et l'expression des non anglophones », note le rapport. L'état du français dans le monde a, dans son édition 2014, consacré une enquête importante à l'Afrique centrale avec les chercheurs de l'Agence universitaire de la Francophonie.

Le rapport est disponible aux éditions Nathan.

Rose-Marie Bouboutou



Heineken[®]
open your world

EDITION LIMITEE
HEINEKEN
CITY



#MakeThingsBetter
cg.total.com

Développer les entreprises locales en augmentant leur niveau d'expertise
et travailler en confiance avec elles

ENGAGÉ POUR UNE ÉNERGIE MEILLEURE



TOTAL
COMMITTED TO BETTER ENERGY

COMMITTED TO BETTER ENERGY = Engagé pour une énergie meilleure

UNION EUROPÉENNE

L'aide au développement nourrit des débats à Bruxelles

Le Nouveau commissaire européen en charge du Développement, Neven Mimica, qui espère redonner espoir à la politique de développement de l'Union européenne (UE) rencontre beaucoup de détracteurs.

C'est le cas du spécialiste de l'aide au développement du parti de gauche au Bundestag allemand, Niema Movassat, qui pense que « *Mimica n'a pas grand-chose à dire* ». Il considère qu'il est « *en bas de l'échelle de la commission. Et que l'aide au développement sera comme toujours reléguée au second plan face à la politique commerciale libérale et une politique étrangère basée sur l'action militaire* ».

De l'avis de certains spécialistes, le problème réside dans la nouvelle structure de la Commission pensée par le nouveau Président Jean-Claude Juncker qui prévoit de confier plus de pouvoirs aux vice-présidents. Ainsi, « *la politique de développement tombera*

aux oubliettes », prédit Niema Movassat.

On sait aujourd'hui que, désormais, une grande partie du portefeuille du développement sera sous la responsabilité de la Haute Représentante de l'Union, Federica Mogherini. La directrice du bureau d'Oxfam à Bruxelles, Natalia Alonso estime que cela pourrait poser problème. La politique de développement de l'UE risque donc « *d'être instrumentalisée et utilisée dans l'intérêt de la politique étrangère* ». Toutefois, les ONG se félicitent que le nouveau commissaire en charge du Développement ait conscience des difficultés liées à cette nouvelle structure « *obligé de faire avec ce qu'il a* ».

Lors de son audition, Neven Mimica avait indiqué que l'un des aspects fondamentaux de son mandat serait la cohérence politique, souhaitant travailler en étroite collaboration avec les commissaires chargés de la politique étrangère, du commerce et de l'aide

humanitaire ; et de soumettre chaque proposition législative à une évaluation de qualité en terme de politique de développement. Oxfam estime que l'instauration de ce genre d'évaluation est nécessaire et urgente, surtout dans des cas comme la conclusion d'un accord international sur l'évasion fiscale, par exemple. En effet, les pays en développement perdent tous les ans des dizaines de milliards d'euros qui devraient leur revenir sous forme de taxe et être utilisés pour combattre la pauvreté. À côté de l'ampleur de l'évasion fiscale, « *nos fonds de développement font pâle figure* » d'après Natalia Alonso qui pense que le commissaire en charge du Développement devrait également s'impliquer dans les politiques environnementales et climatiques.

2015 a été déclaré « *année européenne du développement* ». Une année durant laquelle l'UE espère informer ses citoyens en matière de politique de développement.

Et à la fin de l'année, la communauté internationale est appelée à se mettre d'accord sur un programme de développement post-2015. Le commissaire a déclaré qu'il soutiendrait des objectifs universels avec « *un équilibre optimal* » entre les besoins sociaux et écologiques de l'humanité. La lutte contre la pauvreté doit rester une des priorités de l'UE, et les États doivent augmenter leur aide financière au développement. Pour ce faire, il faut créer des modèles de financements innovants, notamment la Taxe sur les transactions financières (TTF) ou une coopération plus étroite avec le secteur privé, par exemple. Neven Mimica plaide également pour le renouvellement de l'accord de Cotonou qui lie l'UE aux pays ACP (Afrique, Caraïbe et Pacifique), qu'il considère comme une priorité. Signé en 2000, cet accord devrait prendre fin en 2020. Il estime que la collaboration avec ces pays devrait alors être adaptée aux

nouvelles réalités du programme d'après-objectif du Millénaire.

Tobias Khaler, de l'ONG One voit plutôt d'un bon œil l'intention du nouveau commissaire d'affronter des sujets comme la pauvreté, la santé, la sécurité alimentaire, la transparence de l'aide au développement, ou une meilleure collaboration avec la société civile. La performance du nouveau commissaire dépendra à présent de sa capacité à convaincre les chefs d'État et de gouvernement et de promouvoir des objectifs ambitieux, susurre-t-on à Bruxelles. Pour Karin Sohet de l'ONG Aprodev, c'est un enthousiasme prématuré, estimant que Neven Mimica « *a été interrogé de manière superficielle par le Parlement. Il ne possède aucune vision pour le développement* », considérant que jusqu'ici, il n'a fait que répéter ce qui figure dans le programme pour le changement de la Commission européenne.

Noël Ndong

ÉTATS-UNIS

Barack Obama entend privilégier l'intérêt des Américains

Le président américain s'est exprimé le 5 novembre, lors d'une conférence de presse à Washington, sur les élections de mi-mandat dont son parti a essuyé une défaite cuisante face aux Républicains. Il a reconnu la défaite des démocrates et promis de travailler avec l'opposition au cours des dernières années de son mandat.

« *J'ai compris le message, j'ai compris le désarroi des Américains, et ma responsabilité est de faire en sorte que les choses fonctionnent mieux (...). Nous n'avons pas d'autre choix que de travailler ensemble pour le bien du pays* », a déclaré Barack Obama. Il a axé son intervention sur les sujets relatifs au compromis qu'il pense nécessairement trouver avec le parti républicain : l'intérêt commun ainsi que les grands dossiers comme le budget, l'économie, la création d'emploi.

Malgré cette volonté affichée, les observateurs de la situation aux États-Unis avancent que les désaccords existent déjà entre Démocrates et Républicains. Ce qui n'a pas empêché le président américain de réaffirmer son souhait de voir la loi sur la régularisation des immigrés passer au Congrès. Le patron de la Maison Blanche a prévenu que si les parlementaires ne le font pas, il agira par décret, conformément à ses pouvoirs constitutionnels. « *En tant que président, j'ai une responsabilité unique, celle de faire en sorte que la capitale fonctionne* », a-t-il déclaré.

En raison de la nécessité de la cohabitation, Mitch McConnell, qui sera le leader de la majorité républicaine du sénat en janvier, s'est exprimé

un peu plus tôt le même jour sur ce sujet. Il a utilisé à peu près les mêmes termes que le président américain, en soulignant la nécessité de travailler avec Barak Obama qui, selon lui, détient « *un pouvoir incontournable* ». McConnell a par ailleurs mis en garde sur la tentation de gouverner par décret sur le dossier de l'immigration. Hormis cela, la loi sur la santé ne fait pas aussi l'unanimité. Les Républicains en sont opposés, mais le

Républicains sur le Congrès américain. Au Sénat, le parti d'opposition a notamment ravi aux Démocrates de Barack Obama les sièges dans sept États: Virginie Occidentale, Arkansas, Dakota du Sud, Montana, Colorado, Iowa et Caroline du Nord.

La victoire des Républicains dans les élections de mi-mandat a pour conséquence fondamentale de réduire la marge de manœuvre du président Barack Obama pour

à réclamer l'abrogation de la loi portant sur ce projet. Désormais, les compromis sont donc obligatoires entre les deux partis, et le président américain. Mitch Mc Connell, le nouveau chef de la majorité du Sénat l'a d'ailleurs rappelé juste après la défaite des Démocrates en ces termes : « *Nous avons l'obligation de travailler avec le président Obama sur des questions sur lesquelles nous pouvons trouver des accords. Je pense que c'est notre devoir de le faire. Ce n'est pas parce que nous avons un système à deux partis que nous devons être en perpétuel conflit* »

Signalons que depuis les années 1980, tous les présidents en fonction aux États-Unis ont passé les deux dernières années de leur second mandat en cohabitation avec le parti d'opposition. C'est dire que la défaite des Démocrates montre à quel point ce pays est divisé presque à part égale entre Démocrates et Républicains. Le président Barack Obama n'est nullement surpris par les résultats des élections de mi-mandat de cette année. Il avait d'ailleurs averti les Démocrates que le vote serait le défi le plus difficile à relever depuis les élections de 1958, lorsque les Républicains avaient perdu 13 sièges de sénateurs, du temps

de l'administration du président Dwight Eisenhower.

Outre ces questions, le risque de propagation de l'épidémie Ebola est aussi l'une des préoccupations de Barack Obama.

À ce sujet, il a demandé au Congrès américain près de 6,2 milliards de dollars de fonds d'urgence pour combattre l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola en Afrique de l'Ouest, et pour protéger son pays contre toute propagation du virus.

En réponse à cette demande, le président de la Chambre des représentants, John Boehner, a déclaré que le Congrès étudiera la requête de l'administration.

La requête du président américain coïncide avec un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la santé qui relève la diminution de nouveaux cas d'Ebola dans les pays touchés malgré une augmentation du nombre des malades en Sierra Leone. La Banque mondiale, en coordination avec les Nations unies, a annoncé la mobilisation d'environ 1 milliard de dollars pour les trois pays les plus touchés par l'épidémie d'Ebola : la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone.

Cette aide financière est destinée à accélérer le déploiement de travailleurs de la santé étrangers dans ces pays.

Nestor N'Gampoula

« Nous avons l'obligation de travailler avec le président Obama sur des questions sur lesquelles nous pouvons trouver des accords. Je pense que c'est notre devoir de le faire. Ce n'est pas parce que nous avons un système à deux partis que nous devons être en perpétuel conflit »

président américain envisage de mettre son veto à toute tentative de remise en cause. Les élections de mi-mandat ont été remportées par le camp républicain qui détient dorénavant au moins 51 sur les 100 sièges que compte la chambre haute du Parlement. Leur parti conserve par ailleurs, le contrôle de la Chambre des représentants, conquise en 2010. Ce qui scelle donc la mainmise des

ses deux dernières années de mandat. Elle le place effectivement dans une position difficile pour cette période parce que son programme politique pourrait être bloqué au Congrès. Lequel programme concerne principalement la réforme de la santé publique, surnommée « *Obamacare* » par les Républicains. L'issue de cette réforme pourrait donc être compromise, si les parlementaires s'obstinaient

MUSIQUE

Le groupe « Arc en cello » en concert à l'IFC-Brazzaville

Ce concert gratuit et exceptionnel aura lieu ce 8 novembre à partir de 19h à l'Institut français du Congo (IFC). Au programme, rien que de la musique classique.

Doué dans la musique classique, « Arc en cello », quatuor des violoncelles, offrira au public musical congolais un genre auquel il n'est pas trop habitué. Les amoureux de cette musique sont donc les bienvenus. Le quatuor, comme l'indique son nom, est un groupe de quatre jeunes, belles et talentueuses violoncellistes françaises qui viendront partager leur passion autour du violoncelle. Quatuor de violoncelles est une rencontre et une passion en partage. C'est ainsi que commence l'aventure entre Manon Ponsot, Manon Kurzenne, Julie Sévilla Fraysse et Émilie Rose, toutes, membres du « Arc en Cello » quatuor des violoncelles. En effet, c'est au Conservatoire de Nice que les quatre jeunes musiciennes se rencontrent, dans la classe de violoncelle de Frédéric Audibert et de Guillermo Lefever. De ces cours à deux, à cinq, à dix, voire davantage, elles découvrent le plaisir de jouer ensemble, le sens du partage et l'émulation musicale, mais aussi une belle et forte amitié autour de la même passion : le violoncelle.



« Arc en Cello » devient alors évidence et une nécessité. Avec le violoncelle pour seul prisme de leurs émotions musicales, le quatuor « Arc en Cello » mêle les styles et les époques. Manon Ponsot, Manon Kurzenne, Julie

Sévilla Fraysse et Émilie Rose autour d'un programme varié, mêlant différents styles et époques partageront avec le public leur passion, le violoncelle, au cours de ce concert exceptionnel.

Bruno Okokana

CAN/TENNIS

Brazzaville abrite l'évènement du 10 au 16 novembre

La compétition qui se jouera en individuel et en équipes permettra à coup sûr aux tennismen congolais d'évaluer leur réel niveau à moins d'une année des 11e Jeux africains de Brazzaville-2015

Brazzaville abrite du 10 au 16 novembre la 13e édition de la Coupe d'Afrique des nations (Can) de tennis. Le Congo pays hôte de la compétition s'active pour la réussite de l'évènement. Dix courts ont été aménagés pour la circonstance, question d'assurer le bon déroulement de la compétition. Des espaces qui permettront aux tennismen congolais de sortir le grand jeu face à des adversaires qui ne sont pas les moindres.

Les pays attendus sont : la République démocratique du Congo, l'Algérie, le Togo, le Cameroun, le Gabon, le Bénin, le Burkina Faso, le Sénégal, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Mali. Ces délégations étrangères sont attendues à Brazzaville à partir de ce samedi.

Sur le plan pratique, l'équipe congolaise comptera sur deux appuis de taille pour toucher à son but, c'est-à-dire atteindre au moins la finale. Grâce Denga qui évolue en France et a rejoint l'équipe nationale qui affûte ses armes au Tennis-club depuis le 5 novembre.

Avec Sabrina Goma Ekama et Violine Nkounkou, elles composent l'équipe féminine. Chatrian Gnitou qui évolue aux États-Unis est attendu pour renforcer l'équipe masculine. Il pourrait rejoindre ses coéquipiers, Arnel Mokobo, Alfred Loubila, Gildas Lehat et Henriquet Ekakala ce 7 novembre. Car les responsables de la Fédération congolaise de tennis misent sur leur savoir-faire pour aller le plus loin possible dans cette compétition. À côté de la volonté d'organiser la compétition se greffe un autre avantage, celui permettant aux pays hôte de former les arbitres et les officiels de table à la haute compétition. Ce, en vue des Jeux africains qui arrivent à grand pas.

James Golden Eloué





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

- Acer Aspire E1-570
- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)

Ordinateurs portables **acer**

➤ Acer Aspire V5-131





Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34/ 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



ASSEMBLÉE NATIONALE

Patrice Kitebi et Remy Musungayi jouent leur sort ce vendredi

Après plusieurs attermolements, la plénière tant attendue pour décider du sort de deux ministres frappés par des motions de défiance aura bel et bien lieu ce vendredi 7 novembre sauf changement de dernière minute.

Après le rendez-vous manqué du mercredi 5 novembre, les deux membres du gouvernement concernés par les motions de défiance initiées à leur endroit, en l'occurrence Patrice Kitebi et Remy Musungayi respectivement ministre délégué aux finances et ministre des PME sont attendus ce vendredi 7 novembre à l'Hémicycle du Palais du peuple. Ainsi en a décidé le speaker de la chambre basse qu'une certaine opposition parlementaire accusait de vouloir geler la procédure en cherchant à protéger les deux membres de la Majorité alors que les griefs portés à leur charge sont gravissimes. Une façon pour Aubin Minaku de se dédouaner devant l'opprobre en se lavant de tout soupçon de complicité avec les deux ministres incriminés.

Pour maints observateurs, le président de l'Assemblée nationale aurait finalement décidé de livrer en pâture les deux ministres dont la culpabilité est clairement établie tant dans l'affaire du crédit alloué au porte-parole de l'opposition dans le budget 2013 que dans celle liée au projet de création d'une Cimenterie en Province Orientale. Patrice Kitebi et Remy Musungayi auront donc à se justifier, ou mieux, à s'expliquer ce vendredi devant la représentation nationale en présentant leurs moyens de défense au cours d'une plénière qui promet des étincelles. Si jamais ils ne convainquent pas leur auditoire et que la motion de défiance requerrait l'assentiment de la majorité des députés via un vote positif, les deux ministres seront obligés de rendre le tablier et quitter leur fauteuil ministériel. Un scénario difficile certes mais pas impossible dans une configuration parlementaire caractérisée par des fissures tant au niveau de la Majorité que de l'Opposition et où la discipline de vote peut, à tout moment, buter à la conscience individuelle du député.

Pour rappel, les griefs portés contre le ministre délégué aux finances remontent à l'examen de la loi portant reddition des comptes de l'exercice 2013. Le rapport de la Cour des comptes a fait part d'une mauvaise imputation des CDF 207.814.080 sur le bureau du porte-parole de l'Opposition soulevant ainsi l'indignation de cette plate-forme étant entendu que ce poste n'a jamais été opérationnel. Quant à son collègue Remy Musungayi, il lui est reproché une gestion opaque du projet de construction d'une cimenterie en Province orientale. Par ailleurs, la plénière de ce vendredi se négocie dans un climat de forte tension sur fond des rumeurs de corruption des députés afin de les amener à se prononcer contre les deux motions. Une dénonciation qui ne faiblit pas la détermination des initiateurs de deux motions, en l'occurrence les députés Samy Badibanga et Alphonse Awenze, décidés à en découdre avec les deux ministres jusqu'à leur dernière énergie.

Alain Diasso

DOING BUSINESS 2016 (PROJECTION)

Quatre à cinq réformes à concrétiser urgemment avant décembre 2014

Selon le Comité de pilotage de l'amélioration du climat des affaires et des investissements (CPCAI), le respect de l'échéance établie au plus tard le 15 décembre 2014 vise à donner le temps nécessaire aux enquêteurs de la Banque mondiale (BM) de débiter les investigations sur le terrain dès le mois de janvier 2015. L'on projette de mettre en application quatre à cinq réformes et gagner quatre à cinq points de « distance de la frontière ».

Entre-temps, le 6 novembre, un atelier a réuni à l'hôtel Elisabeth de Kinshasa toutes les parties prenantes du CPAI et les services de l'Etat pour communiquer et analyser les résultats du rapport Doing Business 2015. En dépit d'un classement dans le top 10 des pays réformateurs, la RDC occupe malgré tout la 184ème classe. Si le premier ministre Matata Ponyo avait déclaré, au lendemain de la publication du Doing Business 2015, que « la RDC n'occupait pas une place intéressante », le ministre du Plan et suivi de la mise en œuvre de la révolution de la modernité, Célestin Vunabandi, avait renchéri en relevant le paradoxe entre, d'une part, la remontée du pays grâce à la prise en compte par les enquêteurs Doing Business des

dernières réformes (désormais au top cinq des pays réformateurs africains) et, d'autre part, le maintien du pays à la 184ème place. Cette position n'a pas changé suite au changement de méthodologie, a expliqué le CPAI. Le changement de taille concerne essentiellement les changements de méthodologie qui ont abouti à un élargissement de la portée des indicateurs. Désormais, l'on a pris en compte les aspects de qualité des services et les récentes bonnes pratiques. Par exemple pour le raccordement à l'électricité, il est question de prendre en compte également la fréquence des pannes et non de ne se limiter qu'au simple accès qui a connu bien des améliorations avec l'allègement des procédures et des délais. Plusieurs indicateurs ont connu ainsi des révisions de la méthodologie dans le Doing Business 2015. Dans la foulée, l'administrateur délégué du CPAI, Alexis Mangala, a annoncé des nouvelles modifications prévues sur plusieurs indicateurs dans le rapport 2016. Elles toucheront le transfert de propriété, l'octroi du permis de construire, le raccordement à l'électricité, le paiement des impôts et l'exécution de contrats.

Aussi la réunion a-t-elle eu pour objectif principal d'éclairer suffisamment l'opinion et de fixer

les perspectives d'avenir en rappelant la nécessité de profiter de l'ouverture qui s'offre désormais au pays. Dans l'ensemble, il y a eu cinq grandes réformes à fort impact sur le climat des affaires. Mais des efforts doivent se poursuivre pour améliorer les résultats en prenant en compte les causes des contre-performances. Au sujet de l'indicateur « permis de construire » qui a fait perdre à la RDC neuf points, il y a le coût élevé à combattre.

En conclusion, toutes les parties prenantes du CPAI se sont efforcées à reconnaître l'importance de maintenir la dynamique des réformes en insistant sur la vulgarisation nécessaire pour mettre au pas l'administration publique. Les ministères concernés (Plan, Economie nationale, Justice, Urbanisme, etc.) et services de l'Etat (DGI, DGDA, etc.) ont rappelé les acquis accumulés ces dernières années.

Quant aux perspectives d'avenir, il convient d'abord de maintenir le classement du pays au top dix. Il faut maintenant assurer un meilleur accompagnement de tous les ministères, services, sociétés et établissements publics pour relever les défis prochains. Enfin, il y a l'importance de garantir l'appropriation institutionnelle des réformes.

Laurent Essolomwa

CENI

Des appréhensions sur la suite du processus électoral

Sans moyens financiers, la CENI est bloquée dans l'exécution des opérations préélectorales

En atelier récemment, du 14 au 18 octobre 2014, la plate-forme de la société civile « Agir pour des élections transparentes et apaisées » (AETA) a évalué le processus électoral piloté par la Commission nationale indépendante (Ceni) en le retournant dans tout le sens. Au cours de ces assises ouvertes également aux ONG de développement et des droits de l'homme, il a été constaté que le processus électoral piétine puisque confronté à divers problèmes qui entravent son évolution. Techniquement donc, les participants ont conclu à l'impossibilité d'organiser des élections à échéance échue. Des douze exigences formulées par la Ceni pour assurer la tenue de bonnes élections à l'horizon 2016, une seule est à ce jour satisfaite, quoiqu'exécutée partiellement. Il s'agit du financement des élections par le gouvernement qui, malheureusement, n'a décaissé que 30 millions de dollars, soit 18%, sur les 169 millions deman-

dés. De l'argent que la Ceni a utilisé pour assurer les émoluments des membres du Bureau ainsi que le fonctionnement de l'Institution. L'on craint que suite au processus laborieux de décaissement, étant entendu que l'exercice budgétaire en cours tire à sa fin, les 82% restants ne tombent dans l'escarcelle de la Ceni. Sans grands moyens financiers, la Ceni peine visiblement à assurer l'exécution des opérations préélectorales. La conséquence de tout ceci, à en croire la synergie de l'AETA, est que l'actuelle mandature de Joseph Kabila risquerait d'être prolongée. D'autres facteurs peuvent également avoir une incidence sur le respect des échéances électorales. C'est par exemple la décentralisation qui n'est pas encore effective avec l'existence de 811 groupements de fait et le recensement administratif qui n'est même pas encore embryonnaire. En conclusion, les experts de l'AETA prônent la nécessité urgente du consensus des acteurs clés autour d'un calendrier électoral global qui éviterait au pays une crise constitutionnelle et institutionnelle.

A.D.

EBOLA

Des directives de l'OMS relatives aux équipements de protection individuelle

Les agents de santé sont parmi les personnes exposées à la contamination de la maladie à virus Ebola. On déplore même de nombreux décès dans leur rang, c'est pourquoi, leur protection préoccupe au plus haut l'OMS.

Pour ce faire, cette institution onusienne vient de mener à bien un examen formel des directives relatives aux Equipements de protection individuelle (EPI) à destination des agents de santé. En outre, elle est en train de mettre à jour ces directives dans le contexte de la flambée actuelle. Ces directives mises à jour, souligne un communiqué de presse de cet organisme, visent à clarifier et à normaliser quelles options d'EPI sont sûres et efficaces afin de protéger les agents de santé et les patients. L'objectif est également de donner des informations concernant l'achat de stocks d'EPI dans le cadre de la flambée actuelle de maladie à virus Ebola. Les directives sont fondées sur un examen des preuves concernant l'utilisation des EPI lors des soins aux patients, chez qui la contamination par la maladie à virus Ebola est suspectée ou a été confirmée. Selon, Edward Kelley, directeur, prestation de services et sécurité, ces directives jouent un rôle important pour mettre au clair quelles options d'équipements de protection individuelle sont efficaces et assurent la sécurité des agents de santé et des patients contre une transmission de la ma-

ladie à virus Ebola.

« Pour que les directives soient efficaces, il est essentiel d'inclure une formation obligatoire concernant la façon d'enfiler, de retirer et de décontaminer l'EPI, suivie d'un tutorat pour tous les utilisateurs avant qu'ils prennent part aux soins cliniques », explique-t-il. Quant à Marie-Paule Kieny, Sous-directeur général chargé des systèmes de santé et de l'innovation, elle pense que même si les EPI sont la mesure la plus visible pour lutter contre la transmission, leur efficacité dépend de l'application d'autres mesures, notamment en ce qui concerne les installations de soins en isolement et l'organisation des tâches, l'eau et l'assainissement, l'hygiène des mains et la gestion des déchets. « Les avantages des EPI ne dépendent pas seulement du choix des équipements eux-mêmes, mais également du respect du protocole d'utilisation de l'équipement », martèle-t-elle. Cependant, les experts de leur côté soutiennent que le plus important est que l'EPI protège les muqueuses (bouche, nez et yeux) des gouttelettes et des fluides contaminés. Étant donné qu'on sait que les mains transmettent des pathogènes à d'autres parties du corps, ainsi qu'à d'autres personnes, l'hygiène des mains et des gants sont essentiels pour protéger l'agent de santé et pour éviter la transmission à d'autres personnes.

Aline Nzuzi

KASAÏ OCCIDENTAL

La création des institutions des micro-finances souhaitée à Tshikapa

Le maire de la ville de Tshikapa, Laurent Kambulu, qui s'est confié à l'Ong catholique Caritas face aux problèmes sociaux qui accablent sa population, plaide pour la création des institutions des micro-finances et des banques agricoles « pour permettre à la population de Tshikapa de créer de petites et moyennes entreprises afin de se prendre en charge ».

La population de la ville de Tshikapa dans la province du Kasai Occidental fait face à une pauvreté sans nom. Le système des carrés miniers qui vient d'être instauré appauvrit davantage cette population qui fait face à la malnutrition des enfants, au manque d'eau potable et à l'électricité. Parlant de l'exploitation du diamant dans la ville de Tshikapa qui constitue la principale activité de la population, Laurent Kambulu révèle que la pauvreté bat son record à Tshikapa « à cause de la non exploitation du diamant par la majorité de la population, activité qui était considérée comme sa principale source de revenus. Le système des carrés miniers interdit l'accès à l'exploitation du diamant, même de manière artisanale. L'argent ne circule plus, les creuseurs sont payés en monnaie de singe par le réseau 'carré'. Cette situation appauvrit davantage cette population ». Pour remédier à cette situation qui ne fait qu'accroître la pauvreté des habitants de la ville de Tshikapa, Laurent Kambulu propose que soient délimitées, clarifiées et identifiées les zones d'exploitation artisanale du diamant. Ce qui permettra, insiste-t-il, à la population de retrouver sa vraie vie.

Pour le maire de la ville de Tshikapa, le mauvais état des routes, le coût exorbitant de l'électricité, la rareté de l'eau potable sont parmi les problèmes majeurs de sa population. « le coût exorbitant de l'électricité ne permet pas à la grande partie de la population d'en bénéficier. La construction d'une usine de traitement de l'eau est en cours. Ça pourra mettre fin à la rareté de l'eau potable, d'ici quatre mois », se réjouit-il tout en encourageant Caritas Congo Asbl, engagée dans la supervision de la construction de 41 écoles au Kasai Occidental d'aller de l'avant et d'éviter le favoritisme dans le choix des sites concernés.

Aline Nzuzi

FOOT/EPFKIN

FC Arc-en-ciel inflige à FC Renaissance sa première défaite de la saison

La sixième journée du championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfkina) a été marquée par la première défaite du FC Renaissance du Congo, club dissident du Daring Club Motema Pembe et dirigé par le pasteur évêque Pascal Mukuna de l'Assemblée chrétienne de Kinshasa (ACK).

En match sommet de la 5^e journée du championnat de l'Epfkina officé par l'arbitre Mupompa et disputé le mardi 5 novembre au stade Tata Raphaël de Kinshasa, le FC Renaissance a enregistré sa première défaite face au FC Arc-en-ciel, sur la marque d'un but à deux. Arc-en-ciel a rapidement ouvert la marque dès la 5^e minute de jeu par Bongonga et Renaissance a égalisé à la 9^e minute par Matembe. Mais les joueurs du quartier Livulu dans la commune de Lemba ont repris l'avantage au tableau d'affichage à la 39^e minute par Otshudi. Et le score n'a plus bougé jusqu'à la fin de la partie. Une forte tension a régné tout au long de ce match.

Pour les sportifs kinois, cette rencontre opposait un club dirigé par un homme de Dieu à celui conduit

par un féticheur connu à Kinshasa sous le sobriquet de Mort Mort. Et après la rencontre, on a entendu des chants du genre, le pasteur a été battu par un féticheur.

Des incidents ont émaillé cette rencontre très attendue. Déjà après le deuxième but d'Arc-en-ciel, il y a eu des jets de projectiles sur l'aire de jeu du stade Tata Raphaël. « Des

l'Agence congolaise de presse. Au coup de sifflet final, les supporters de Renaissance auraient tenté de s'adonner à la casse, tout en envahissant la zone neutre. Et les policiers commis à la sécurité au stade ont dû user des grenades lacrymogènes pour disperser les auteurs de troubles. Au classement, l'on note qu'Arc-en-ciel est premier



Incidents lors du match entre Arc-en-ciel et Renaissance à Kinshasa

graves incidents ont été créés par les supporters du FC Renaissance du Congo après la défaite enregistrée par leur équipe devant le FC Arc-en-ciel sur le score de 1-2 », rapporte une dépêche de

avec 14 points, suivi de Renaissance qui compte 11 points. Les deux équipes étaient donc à égalité de 11 points chacun avant ce choc de la 5^e journée.

Martin Enyimo

MUSIQUE CHRÉTIENNE

Cèdre Katambayi proclame la fidélité du Créateur

Le chantre entend le faire à la faveur du concert d'adoration qu'il va livrer avec Les Archanges ce 9 novembre sous les Chapiteaux du GB sur le thème évocateur Dieu est fidèle.

Les Dépêches de Brazzaville tiennent de Cèdre Katambayi que la grande majorité du répertoire de dimanche portera sur l'album Tendre ami. Le concert d'entrée libre a pour objectif de « proclamer la fidélité de Dieu », a-t-il dit. Et de s'expliquer de la sorte : « Je veux dire au peuple de Dieu que peu importe ce que l'on peut éprouver ou voir, ce que Dieu a dit, il

l'accomplira certainement. Car il n'est pas un homme pour mentir ni un fils d'homme pour se repentir ». Tendre ami, soutient Cèdre, est porteur d'un message unique « même s'il contient plusieurs titres et dit sous plusieurs formes ». Mais il n'en reste pas moins que « de toutes les chansons, Emmanuel est celle qui parle clairement de la fidélité de Dieu », a-t-il affirmé. Ceux qui la connaissent se souviendront assurément de cet avant-dernier vers : « Sur ma route je chanterai tu es fidèle ». Il attribue cette qualité au Très-Haut qu'il invoque dans le vers suivant à travers le nom « Emmanuel » qui y est repris quatre fois de suite. Tout

premier titre que l'on écoute dans l'album, le cantique se veut un vibrant témoignage de la fidélité de Dieu de la part de son auteur.

Le concert de ce 9 novembre, sera le deuxième à l'actif de Cèdre et des Archanges depuis la



L'affiche du concert Dieu est fidèle

sortie de Tendre ami en janvier 2012. Il avait été livré pour marquer l'occasion d'une pierre blanche. Néanmoins, il est bon de savoir que le lancement sur le marché de l'opus avait été précédé par le single Un jour je sais déjà en 2008. Deux ans plus tard venait le titre éponyme également diffusé sur le petit écran comme le premier. Mais, depuis sa mise en vente et sa disponibilité chez les disquaires, les Kinois ont pu découvrir encore deux autres clips de Tendre ami. Il s'agit d'Emmanuel et Ofandi na ngwende qui sont diffusés sur plusieurs chaînes locales depuis 2013.

Nioni Masela

LITTÉRATURE

« La vie sexuelle des Congolais » déjà en librairie

L'ouvrage, paru aux éditions Académia et rédigé par le psychologue clinicien et sexologue Jean Lumbala Wa Lumbala, est un traité de psychologie sexuelle, une étude sur le comportement et les pratiques sexuelles des habitants de la RDC.

L'étude, apprend-on, est actuelle de même qu'elle a une portée limitée. L'auteur, indique-t-on, s'est focalisé essentiellement sur des témoignages, des échanges avec des auditeurs de la radio onusienne Okapi, qui, avec une audience journalière dont le pic atteint vingt millions d'auditeurs, est le média le plus populaire avec une pénétration plus large à travers le Congo. « Ces récits de vie ainsi que des pratiques qu'ils traduisent constituent une expérience individuelle, mais également collective, et sont analysés et éclairés grâce à des connaissances de la sexologie moderne », explique-t-on.

Répondre aux préoccupations des Congolais

Selon Jean Lumbala, l'ouvrage aurait pu s'appeler « La vie et La sexualité des Congolais ». Après des études en Belgique, le psychologue clinicien est revenu à Kinshasa il y a deux ans, fort d'une expérience professionnelle de sept ans accumulée en Europe.

« Dès le retour au bercail, les sollicitations m'ont assailli et j'ai accepté

d'intervenir sur les ondes onusiennes de radio Okapi pour animer des émissions, et surtout répondre et accompagner des milliers d'auditeurs des quatre coins de la RDC dans les difficultés sexuelles. J'ai reçu au moins dix appels par jour des auditeurs, avec un pic d'une centaine le jour de l'émission », a indiqué Jean Lumbala aux Dépêches de Brazzaville.

Cet ouvrage est donc destiné en premier lieu aux Congolais, répondant à leurs préoccupations « avec une justesse dans le verbe et un ton sans concession par rapport aux charlatans qui se nourrissent de la misère sexuelle de ses compatriotes et qui agissent sans vergogne pour leur soutirer de l'argent sans les traiter ». L'ouvrage, indique-t-on, répond aux questions que nous nous posons tous sur la sexualité car il met le lien entre le mode de vie des Congolais et les répercussions sur leur vie sexuelle. Des allusions faites à d'autres cultures étendent la portée du livre. Psychologue clinicien et sexologue, Jean Lumbala wa Lumbala a été formé en Belgique où il commence sa carrière dans le secteur de l'Aide à la Jeunesse ainsi que dans le milieu carcéral avec des toxicomanes incarcérés, avec en parallèle une pratique privée. Il exerce depuis deux ans au Congo comme thérapeute, formateur dans le domaine de l'activisme social et comme orateur et conférencier.

Patrick Kianimi

MUSIQUE

Jean Goubald redécouvert dans le registre de l'humour

Il y a peu, le public kinois a décelé dans le chef du chanteur, déjà apprécié pour ses beaux textes et la qualité de sa musique, un talent qu'il ne lui connaissait pas. Et depuis, il en redemande.

Le public présent au concert de Jean Goubald, il y a une semaine, a tout juste adoré et réclamé que l'expérience se poursuive. Si le 31 octobre, l'Hôtel de la Gombe a fait salle comble sur proposition du cadre, maintenant qu'il s'agit d'une demande expresse, l'on s'attend à plus de monde encore ce 7 novembre. Il y a fort à parier que son intervention au concert de Lokua Kanza livré début juin au Théâtre de Verdure pour célébrer ses vingt-ans de carrière solo y est pour quelque chose, même pour beaucoup à vrai dire. En effet, l'une des blagues de Goubald servie lors de ce show spécial auquel avait également pris part Fally Ipupa et le Camerounais Richard Bona fait le tour de la ville depuis quelques semaines. Les Kinois se passent la vidéo à travers leurs téléphones. Pourtant, si elle a fait l'effet d'une révélation, l'artiste ne la racontait pas pour la première fois. Du reste, l'on se souviendra qu'entre deux éclats de rire, l'interprète de Plus vivant avait alors avoué au public en présence : « *Il ne se trouve personne qui me fasse autant rire que Jean Goubald à chacun de ses passages à*



Jean Goubald

Kinshasa ».

Ce n'est pourtant pas nouveau que Goubald verse dans l'humour. Le talentueux chanteur a toujours au moins une plaisanterie en réserve qu'il s'amuse, on le voit bien à son air, à raconter à chacun de ses concerts. Du reste, dans son milieu mais aussi auprès de ses indéfectibles fans, du moins les plus proches, il a la réputation d'un fin blagueur. Mais le grand public, lui, n'en savait rien ou pas vraiment grand-chose. Et pour cause, le chanteur dont le fameux reper-

toire révélé au public à la faveur de son album Bombe anatomique, resté unique sur le marché pendant presque dix ans, n'est pas coutumier des concerts grands publics. Les productions en plein air par exemple, que les vedettes locales tiendraient pour de la routine, n'est pas vraiment son lot. D'ordinaire, Goubald se produit en salle ou alors livre plus de concerts dans des cadres privés assez select ou tout le moins pour un public restreint, même en cité, que dans les lieux à grande

fréquentation publique tels les terrains municipaux. Il y a encore trois ans, les habitués du Centre Wallonie-Bruxelles par exemple avaient le privilège de l'y rencontrer au moins une fois l'an. La salle Brel souvent comble, même les marches étaient prises d'assaut et le centre culturel belge se retrouvait presque toujours à refuser du monde. C'est dire combien l'artiste est apprécié !

Jouer avec et sur les mots

Impossible de ne pas rester suspendu aux lèvres du musicien

quand il passe de la chanson à ses blagues. L'on ne peut pas à proprement parler de métamorphose parce que, à y regarder de près, ses airs sont empreints d'un brin d'humour. Mais il y a aussi qu'au-delà des blagues populaires qu'il arrive à retravailler et à rendre à sa façon, très imaginaire, Goubald prolonge ses chansons avec de drôles d'histoires. Les anecdotes qu'il crée autour venues d'on ne sait où servent à compléter le tableau qui part d'un fond musical pour revenir à sa substance originelle, le texte. Et, il faut l'avouer, le chanteur sait jouer avec et sur les mots.

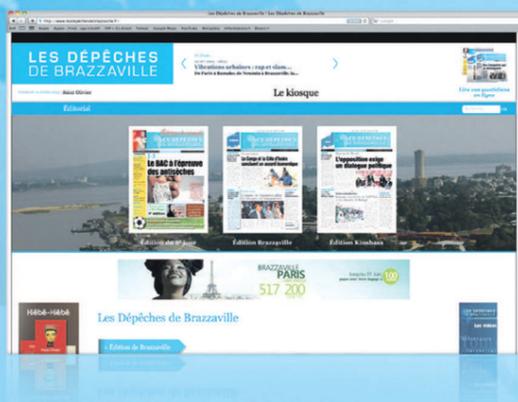
Au reste, il faut avouer que Jean Goubald est un musicien un peu à part. Non point que sa musique ne plaise pas, bien au contraire, il a un doigté exceptionnel à la guitare qu'il a du reste toujours en bandoulière. Mais il a aussi un sens artistique poussé incontestable et ne se garde pas de mettre en exergue cette qualité rarement aussi exercée dans la sphère musicale congolaise. À côté de cela la délicatesse de ses textes, une poésie pure qui allie français et lingala de manière si habile, a apprivoisé le public. Ce, au point que les mélomanes de tout bord prennent un sacré plaisir à lui prêter oreille. Avec Goubald l'on sent toute la différence d'avec les banalités offertes au quotidien, sa musique n'a pas son pareil.

Nioni Masela

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

MOTS FLÉCHÉS N°048

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

LOUCHES, COMME AFFAIRES	ALLONGE	VIES DES ERMITES	ÉPROUVÉE	SABRES ORIENTAUX	PRÉNOM FÉMININ	RASSEMBLÉE
MUNIS DE CRANS	FAIRE UNE TRESSE	ENTRE L'EST ET LE SUD	ARBRE DE NOËL	C'EST UN AUTEUR	AXA	
DÉDUCTION			LEFOU CHANTANT			
OISEAU MARIN			AU MILIEU DU PAIN			
INDIEN DE L'UTAH		BRISER				
ÉCULÉ		A EU UNE ACTION				
		C'EST PLUS QU'UNE COPINE		SYMBOLE D'ERBIUM		CALMES ET RÉFLÉCHIES
		EAU RENNAISE		ACTIVITÉ DE FOIRE		
BÂTIE			PETIT ET COSTAUD			
AXE DE BOUSSOLE			MOMENTS DE LA VIE			
		FIBRE TEXTILE	APPARENCE		ABRÉGÉ MUSICAL	
		PASSE UN VÊTEMENT	AUSSI VIEUX		DÉSUETS	
IL TOURNE ET MET EN BOÎTE	ARTICLE ÉTRANGER		ELLE EST BÊTEMENT JALOUSE			
	HORS D'ATTENTE		INSECTE SOCIAL			
				C'EST LA TRANSPIRATION		
				MARQUA UN FRUIT		
NORME FRANÇAISE		DIEU DU SOLEIL EN ÉGYPTÉ	SERVICE FÉODAL		AU LARGE DE LA ROCHELLE	ANCIEN CONJOINT
LÉGUME			JEUNE EN RÉVOLTE		ACTEUR DE PAGNOL	
				APLANI		
				DEMANDA AVEC HUMILITÉ		
COUVERTURE			DESSIN OU DESSEIN			BERNÉE
DÉCLINE			RÉGIMENT D'INFANTERIE			
		RÉGION DE L'EST				MESURE D'ANGLE
		SYMBOLE DE MÉTAL PRÉCIEUX				
EN BOXE, MI-MOYEN	ABRÉVIATION POUR NOTRE SATELLITE		DEUX EN CHIFFRES ROMAINS		MET EN MOUVEMENT	
			DÉPASSER LA MESURE			

SUDOKU N°048

>FACILE

7	6							
9	8			1		2		
		5	6	8	4	7		
		9	3			4	1	
1	5		4		3		7	
6	3			7	8			
	6	2	9	1	3			
	9		8			2	3	
						9	5	

>MOYEN

			4	2				7
1					9		2	8
				8	7	4	3	
7	2	8	1					6
	6				1			
5			9	3	2		4	
	9	1	3	5				
8	6		2					1
2				6	1			

>DIFFICILE

9		5		6				
	2	1		9			7	
	3		4	2		9		
				8		2		
5	8	2				9	1	7
	7		9					
	5		1	9		6		
	1			4		2	8	
			2			1	3	

MOTS CROISÉS N°048

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Un travailleur qui monte dans l'entreprise. - 2. Démonstratif. Soutient une voûte. Compact. - 3. D'un port français célèbre pour ses bourgeois. - 4. Va bien avec ce qui est agréable. Petit lien. - 5. Sur l'établi. Rivelaine. - 6. Texte antique. Accord perdu. - 7. Il descend quand on veut s'élever. Pièce musicale. - 8. Bernaches, parfois. Arrive en conclusion. - 9. Elle apporte de l'inédit. - 10. Canton normand. Fille du peuple.

>VERTICALEMENT A. Qui fait partie des reçues... - B. Port des États-Unis, sur la côte Ouest. Sans effets. - C. Union libre. - D. C'est une affaire d'expert. - E. Refuge de bâtards... Elle fut sans rivale. - F. On le met de plus en plus dans un couloir. Donna langue au shah. - G. Adverbe de lieu. Utilisé pour établir un plan. - H. Ville des Pays-Bas ou du Nigeria. Charcuterie. - I. Boîte à surprises. C'est un simple d'esprit. - J. N'a pas un gros débit. Suivi de très près.

MOTS À MOTS N°048

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① **ORDRE** + **CRAC** = **R** | | | | | | | **R**
- ② **EVENT** + **EDIT** = **D** | | | | | | | **E**
- ③ **COQUE** + **BISE** = **Q** | | | | | | | **S**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°047

P	E	R	B	M	G
S	A	C	R	E	E
T	E	R	R	I	B
O	R	I	E	N	T
O	N	E	R	G	A
E	N	T	A	E	D
A	E	R	A	A	V
A	T	D	A	N	D
P	O	R	E	L	A
M	A	R	I	M	A
L	E	S	A	V	E
R	A	T	I	S	S
B	E	P	I	A	T
C	A	P	R	E	P
M	U	E	P	O	E
P	A	R	S	E	M

SUDOKU N°047

4	9	8	7	2	5	3	6	1
1	2	7	8	6	3	5	4	9
6	5	3	9	4	1	8	2	7
8	4	9	2	5	6	7	1	3
5	7	1	3	8	4	6	9	2
3	6	2	1	9	7	4	5	8
2	8	6	5	3	9	1	7	4
9	1	4	6	7	8	2	3	5
7	3	5	4	1	2	9	8	6

2	3	1	4	9	7	8	6	5
4	5	9	6	8	3	7	1	2
6	8	7	1	2	5	4	3	9
9	7	3	2	4	1	5	8	6
8	6	4	7	5	9	1	2	3
5	1	2	3	6	8	9	4	7
7	4	8	9	3	6	2	5	1
1	2	6	5	7	4	3	9	8
3	9	5	8	1	2	6	7	4

MOTS CROISÉS N°047

T	I	S	S	E	R	A	N	D	S
A	S	P	I	R	A	T	E	U	R
R	O	I	E	S	T	R	I		
E	L	U	A	R	T	E	L		
N	E	F	L	E	I	O	T	A	
T	E	I	N	T	A	Y	E	N	
U	N	A	R	I	N	E	K		
L	A	I	A	D	O	F	A		
E	X	E	V	E	N	T	A	I	
S	E	N	T	E	S	U	N	S	

3	6	8	7	4	1	2	9	5
5	9	4	8	3	2	6	1	7
2	1	7	5	9	6	3	8	4
8	5	9	2	6	4	7	3	1
4	2	1	3	7	8	9	5	6
7	3	6	9	1	5	8	4	2
9	8	2	4	5	7	1	6	3
1	4	3	6	2	9	5	7	8
6	7	5	1	8	3	4	2	9

MOTS À MOTS N°047

1/ GOUSSE - 2/ TRÈFLE - 3/ ENFANT.

MATCH CONGO-NIGERIA

Seulement douze mille billets seront mis en vente

Les autorités sportives congolaises entendent réunir toutes les conditions afin de garantir la sécurité des acteurs et d'éviter tous les dérapages au terme du match important du 15 novembre opposant au Complexe sportif de Pointe-Noire, les Diabes rouges du Congo aux Super Eagles du Nigeria. En effet, 12000 billets sur les 12546 seront mis en vente.

Une réunion préparatoire a eu lieu ce 5 novembre au ministère des Sports et de l'éducation physique regroupant le ministre Léon Alfred Opimbat, les responsables de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) et le préfet de Pointe-Noire et la presse locale. Si l'idée d'une éventuelle délocalisation de ce match a été écartée, les gestionnaires du football congolais ont accordé la priorité sur les aspects sécuritaires en se référant à la décision de la commission de discipline de la Confédération africaine de football, laquelle rappela à l'ordre la Fécofoot sur l'envahissement de l'aire de jeu du public après le match contre le Soudan. Ils ont pour cela pris un certain nombre



Léon Alfred Opimbat présidant la réunion préparatoire/Photo ADIAC

de mesures allant dans le but d'apporter les débuts de solutions à cette question très préoccupante. Les parties impliquées notamment le ministre des Sports et de l'éducation physique, le préfet de Pointe-Noire, la Fécofoot vont se réunir vendredi à Pointe-Noire avec la Zone militaire de défense de Pointe-Noire pour traiter des questions liées à la sécurité des

acteurs. « Nous avons pensé que la Fécofoot, le ministère et les autres partenaires devraient se retrouver d'abord pour arrêter un certain nombre de choses pour que nous nous accordions sur le mode opératoire à mettre en place. Nous avons décidé que nous nous retrouverons à Pointe-Noire avant ce match avec tous les partenaires pourquoi pas

les services de sécurité pour regarder toutes les questions liées à l'organisation et à la réussite de ce match. Nous n'avons pas à faire en sorte que le match nous échappe », a commenté Alexandre Honoré Paka, le préfet de Pointe-Noire.

Pour ce match contre le Nigeria, les responsables sportifs n'entendent d'ailleurs pas vendre

les billets dépassant la capacité du Complexe sportif de Pointe-Noire, estimée seulement à 13546 places assises. Ils se sont alors accordés sur le principe de ne mettre en vente que 12 000 billets. Les 1546 places restantes servent à gérer les quelques rares cas qui pourraient se présenter à eux. Les prix des billets seront majorés et leur vente se fera que dans les lieux ciblés pas dans l'enceinte du stade afin d'éviter tout débordement. Dans un premier temps, ils avaient eu l'idée de les vendre un jour avant le match. Mais la crainte de falsification a fait de telle sorte qu'ils révisent leur décision. Les billets et badges ne seront pas imprimés à Pointe-Noire. C'est l'une des recommandations prises pour éviter la falsification. Le ministre Léon Alfred Opimbat a souhaité que la Direction générale des sports et la Fécofoot travaillent en intelligence pour faire des propositions concrètes sur l'impression des billets et badges. Les journalistes qui souhaiteraient couvrir ce match se doivent d'être accrédités auprès de la Fécofoot dans les délais, a précisé Jean Guy Blaise Mayolas, le premier vice-président.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Brazzaville, 134 ans

Brazzaville, 134 ans. C'était, il y a quelques semaines. C'est l'occasion de revenir sur un texte d'André Davesne de 1937, qui a marqué de nombreuses générations d'écoliers congolais, intitulé : Croquis de brousse.

« À sa sortie du « couloir » (un étranglement de 800 m de large), le Congo s'étale en une sorte de lac, le Stanley Pool. [...] Sur la rive droite, c'est Brazzaville. Étirée tout en longueur, Brazzaville comprend trois quartiers qui se superposent en marches d'escalier : le « Plateau », quartier administratif ; le « Tchad », quartier militaire ; la « Plaine », quartier commerçant, auquel fait suite le malsain « MPila ».

De la première à la dernière maison, il y a plus de 8 kilomètres... et Brazzaville compte à peine 2.000 habitants ! Les chefs qui ont présidé à la naissance des villes de l'Aef – et notamment de Brazzaville, Pointe-Noire, Fort-Archambault – ont manifestement été hantés du désir d'échapper à la critique qu'ont méritée beaucoup de coloniaux : ils se sont refusés à bâtir des villes étriquées, ils ont vu « grand ». Mais ils sont tombés dans un autre travers. Voir grand aurait dû consister dans l'établissement permettant une extension progressive de la ville, mais limitant le développement actuel aux nécessités présentes. Or, ils ont, dès l'abord, fixé les limites de la cité future et amorcé la construction de cette cité en semant ça et là, sur toute la superficie prévue, des bâtiments de toute nature, administratifs ou autres ; ici, la douane ; puis à vingt minutes de marche, la gare ; trois kilomètres plus loin, la poste ; ailleurs, les bu-

reaux du Gouvernement général ; ailleurs encore, les habitations du personnel ; tandis que les commerçants s'installaient loin de tout le monde, sur la berge même du fleuve.

Acheter un timbre devient, dans ces conditions, une véritable expédition ; faire son marché est une marche d'épreuve ; et, pour peu qu'on doive passer dans plusieurs administrations différentes, on parcourt vingt kilomètres dans la journée ! Pour relier entre elles ces maisons éparpillées, il a fallu des dizaines et des dizaines de kilomètres de routes, de canalisations d'eau, de fils électriques et téléphoniques ; on dut, en outre, organiser des services de transport pour conduire les fonctionnaires de leur logement à leur bureau et vice-versa, et pour assurer le « ramassage » des élèves de l'école européenne. Tout cela coûte un prix fou !

Un autre inconvénient de cette absurde dispersion est que les îlots habités se trouvent séparés les uns des autres par de vastes étendues inoccupées qu'envahissent la brousse et les eaux stagnantes. Jusqu'à des temps plus proches, Brazzaville était ainsi coupée de fondrières, de marais, de fourrés, qui devenaient des gîtes à moustiques et reptiles ou des foyers de peste. 1937-1938, le Gouverneur général Reste la fit assainir et fit aménager, dans tous les terrains vagues, des pelouses et des parterres.

À dire vrai, Brazzaville, malgré son titre de capitale, ressemble davantage à un grand village qu'à une ville moderne. Pas de monuments grandioses, ni de constructions imposantes, mais de petites villas sans prétention ;

le « palais » du chef de la colonie est lui-même une très modeste demeure et les bureaux de ses chefs de service sont d'humbles baraques. On y voit que fort peu de ces mornes rues de nos villes européennes où les maisons revêches s'alignent coude à coude ; par contre, elle est sillonnée de belles et larges avenues bordées de jardins dans lesquels les maisons se dissimulent sans alignement, en désordre sympathique.

L'impression d'ensemble est celle d'un vaste parc : partout, des pelouses de « paspallum », un tenace chiendent qui résiste à des mois de sécheresse ; des pergolas qu'escaladent des plantes grimpantes ; des arbres magnifiques : palmiers aux élégants panaches, manguiers couverts de fruits qui pendent au bout de longs pédoncules, « arbres de fer » aux voûtes harmonieuses d'où tombent de lourdes grappes violettes qui ressemblent à la glycine, acacias de toutes espèces, au feuillage dentelé, délicat et mobile, et surtout flamboyants (arbres portant de magnifiques bouquets de fleurs d'un rouge vif), qui sèment dans « Brazzaville la Verte » la splendeur pourpre de leurs bouquets. [...] »

À l'évidence, André Davesne ne s'est guère « aventuré » dans les « Brazzavilles Noires », Baongo et Poto-Poto. S'il revenait aujourd'hui à Brazzaville, il s'y perdrait, tant la ville a changé. Et, Brazzaville poursuit sa mutation. Un vœu tout de même à Hugues Ngouélondé, maire fraîchement réélu de Brazzaville : un planting à grande échelle de flamboyants, ces arbres qui conféraient à la ville un charme singulier.

Mfumu